

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Valorisation énergétique des déchets verts ligneux

RAPPORT D'ACTIVITES N° 4
Comité de projet du 11/01/2018

Période : 01/07/2017 au 31/12/2017

Code projet : 190208

Arrêté Ministériel (date de signature): 01/12/2016

Période concernée : du 01/02/2016 au 31/01/2020

Budget global (100%) : 261.900 €

Budget phase 1/ phase 2: /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves
083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Stephan Vis

083/670 347 – stephan.vis@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO4

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

Autorité responsable du suivi technique : DGO4

Personne de contact à l'administration : Noélie Detienne

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités : maximum 1 page

1.1. Description succincte du projet

« *Développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publics et privés locaux* ». Tel est l'intitulé dans la fiche projet. Un chargé de Mission (CM), Stephan Vis, a été engagé à mi-temps pour étudier cette filière locale et en favoriser l'émergence ainsi que pour favoriser la sensibilisation aux enjeux énergétiques globaux et locaux.

Face au contexte énergétique ambiant (boulimie énergétique, raréfaction des ressources (en particulier fossiles), changements climatiques, instabilité des prix, ...) et aux défis qu'un tel constat induit (indépendance énergétique, recours aux énergies renouvelables, objectifs internationaux, européens, nationaux et régionaux), un *switch* progressif du chauffage au mazout vers le chauffage à la biomasse locale et durable paraît incontournable. En France, en Allemagne, au Luxembourg, les réseaux de chaleur fonctionnant au bois sont légion. Au niveau local du Pays des Tiges et chavées (Ohey, Gesves, Assesse), cette impulsion manque.

Afin de pallier à ce manque, quatre étapes ont été identifiées par le GAL :

1. Evaluer les gisements locaux en biomasse ligneuse
2. Evaluer les besoins en chaleur
3. Envisager les différentes filières de valorisation de la biomasse
4. Opter pour les filières les plus pertinentes et favoriser la concrétisation du projet.

Parallèlement à cette mission « biomasse », d'autres aspects liés à l'énergie verte sont suivis : projets éoliens, biométhanisation, énergies renouvelables en général, politiques énergétiques communales (Pollec, ...). En avant pour une transition énergétique !

1.2. Objectifs du projet

En matière de biomasse, il s'agit d'abord d'identifier et d'objectiver : Quelle biomasse ligneuse est présente et en quelle quantité ? Pourrait-on en mobiliser davantage ? Quels sont les grands consommateurs de chaleur ? Quels seraient les projets de chaudière et/ou de réseaux de chaleur les plus pertinents ?

L'objectif est également de fédérer les acteurs sur les problématiques liées à l'énergie

en général, sur la biomasse en particulier, d'étudier des scénarii de valorisation de la biomasse ligneuse locale tant sur les aspects économiques, sociaux, qu'environnementaux. Enfin, d'appuyer la structuration des acteurs vers les filières les plus appropriées...

1.3. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
Vis, Stephan	Energie verte	0.5	>25 ans	01/02/2016	-

1.4. Modifications du partenariat

Pas de partenariat privilégié à ce stade du projet.

Un « consultant » (Coopeos scrl) a été engagé depuis septembre 2016.

2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

2.1. Description des activités

Les 4 étapes (évaluation de l'offre et de la demande, choix des filières et mise en œuvre) initialement identifiées comme des phases « successives » ont progressivement été dépassées par une réflexion parallèle : pour qu'à terme une filière se mette en place, des « expériences exemplatives » sont nécessaires. Mieux que des études théoriques, elles permettent de se poser les bonnes questions, d'identifier les freins, d'estimer les coûts, de fédérer, de concrétiser l'élan...

Ainsi, si l'objectif à terme est de développer un partenariat public-privé autour d'une plate-forme commune, ce partenariat ne coule pas de source. Au-delà des risques financiers de la filière, les freins législatifs et organisationnels pour mêler matières privées et publiques sont nombreux. Dans un premier temps, il s'agit de convaincre les deux parties (privées et publiques) de la pertinence de la filière. C'est pourquoi il s'agit de mettre en place, à petite échelle d'abord, une expérimentation publique d'un côté, privée de l'autre, avec quelques acteurs volontaires.

Pour chacune il s'agit de :

- Identifier des parcelles pour y mener des plantations exemplatives, notamment énergétiques

- Identifier un site de stockage -provisoire- possible
- Récolter les déchets verts et résidus de bois
- Broyer et sécher les différents types de matière
- Cribler le broyat pour séparer fines, plaquettes et refus trop gros
- Incorporer le combustible obtenu dans une chaufferie bois existante.

Pour pouvoir bénéficier du retour de ces expériences, ces projets pilotes doivent pouvoir débuter au plus tôt : L'objectif était de planter dès l'automne 2017 et parallèlement de disposer d'un premier combustible dès l'hiver 2017-2018.

Ce deuxième semestre 2017 s'est principalement focalisé sur le lancement de cette dynamique « exemplative ». Mais pas seulement !

Voici en plus détaillé les différentes actions menées :

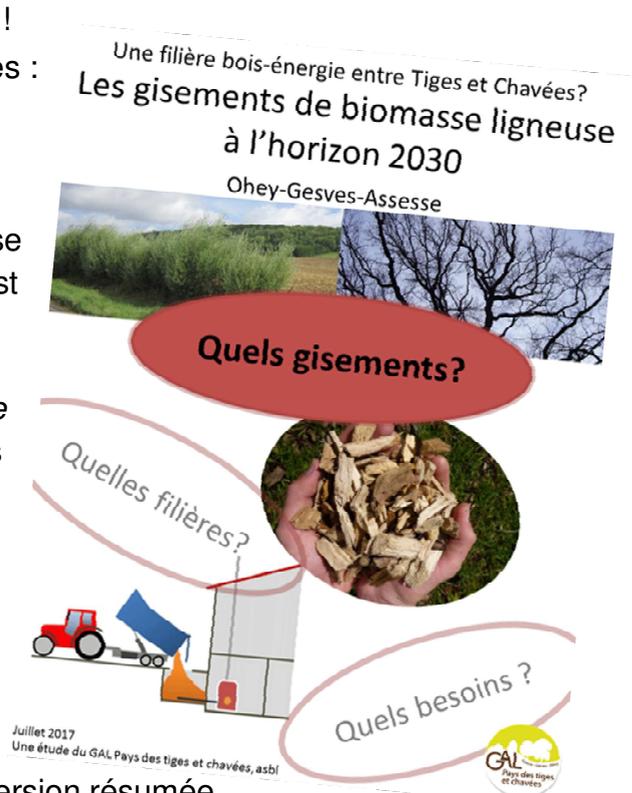
Etude gisements

L'estimation des ressources en biomasse ligneuse et sa conversion en potentiel énergétique est provisoirement clôturée.

Le document intitulé « *Les gisements de biomasse ligneuse à l'horizon 2030* » n'a plus évolué, même si des remarques pertinentes émanant de plusieurs lecteurs doivent encore être intégrés avant diffusion plus large.

Une version résumée, destinée à un plus large public, serait bienvenue. Mais cette version résumée n'a pas encore été rédigée. Plusieurs raisons expliquent ce retard :

- Le manque de temps. Pour le GAL, cette version résumée n'a pas constitué une priorité et de ce fait, d'autres activités ont monopolisé l'attention. Il est vrai qu'après cette étude laborieuse, le fait de se concentrer sur autre chose a permis de prendre un peu de recul. L'important n'est-il pas avant tout d'étudier les freins qui empêchent le développement de réseaux de chaleur fonctionnant au bois ?
- D'autre part, il était convenu que le GAL Meuse@Campagnes vulgarise cette étude en la prolongeant par une interface interactive destinée aux acteurs qui voudraient évaluer les gisements biomasse de leur territoire. Ce projet est à présent lancé et une rencontre avec le chargé de mission concerné ainsi que l'informaticien a eu lieu le 20 novembre 2017 dans nos bureaux. Retravailler sur une version résumée serait sans doute plus opportun lorsque le projet d'interface aura mieux pris forme.



Quelques dates clé :

20/11 : Réunion avec Thierry Decharneux, Jean-Pierre Tresegnies (GAL Meuse@Campagne) et Pierre-Louis Bombeck (Valbiom) : une interface numérique comme outil complémentaire à l'étude « Gisements » ?

Expérimentation « Valorisation énergétique des déchets verts »

Comme exprimé en introduction, le meilleur incitant n'est-il pas de voir le succès de son voisin ? Créer une mini-filière, sans gros investissement, à l'aide de quelques acteurs motivés, permet de lancer un mouvement, crée une émulation et permet de mieux cerner les obstacles à lever.

Expérimentation communale

Après une présentation de l'idée auprès de chaque collège communal, la Commune de Gesves a rapidement mordu à l'hameçon et mis une partie de l'ancien garage communal à disposition pour tester la récolte des déchets verts issus de l'entretien des espaces verts et bords de voirie par leurs services techniques (ST), de les broyer, de les sécher, de les cribler et de les incorporer dans un réseau de chaleur déjà existant (site de la Pichelotte), au lieu d'acheter de la plaquette ailleurs.

Le GAL coordonne l'initiative et soutient financièrement les premiers pas afin que ceux-ci puissent se faire.

Plusieurs grandes étapes ont été franchies avec succès ce dernier semestre :

8/08/2017 : **Broyage** de +/-135m³ bûches sur terre-plein
16/08-24/10 : **Séchage** par tunnel ventilé
14/09 : Coulage Dalle de béton
Novembre 2017 : **Criblage** ; séparation des fines (<4mm) et des refus (>40mm)
Dès 20/11/2017 : **Livraison** des plaquettes dans chaufferie bois de la Pichelotte
6/12/2017 : **Evaluation** avec Coopeos & Services techniques



Une évaluation de l'opération, chiffrée en termes quantitatifs, qualitatifs et économiques figure en annexe. En très résumé, l'expérimentation est très positive :

- La qualité de plaquette est excellente.
- La collaboration avec le consultant Coopeos et les services techniques aussi.
- Le mode opératoire n'est pas encore assez performant. L'évaluation a permis d'identifier une série de points à améliorer et diverses pistes de solution.

Cette action a monopolisé une bonne partie du temps du chargé de mission du GAL :

- Recherche d'informations techniques et appels d'offres pour le broyage, le

matériel de séchage (ventilateur et tunnel), la réalisation de la dalle ou le criblage.

- Concertation régulière avec Frédéric Bourgois (Coopeos), l'expert engagé par le GAL comme consultant pour conseiller sur les procédures technico-économiques pour aboutir au meilleur résultat possible. A noter que l'expertise de Coopeos a permis d'encadrer les étapes de broyage, de séchage et de criblage de manière pertinente et professionnelle.
- Relevés d'humidité et des sondes in situ, relevés des consommations d'électricité, prélèvement et dépôt des échantillons à Assesse pour analyse par l'Office provincial agricole (OPA) à Ciney via étuve¹, encodage et analyse des résultats et des améliorations à réaliser, communication et demandes d'avis auprès d'autres experts (Valbiom, facilitateur public, agriculteurs...). Le monitoring de ce genre d'expérimentation est essentiel : il permet d'objectiver les résultats, de les chiffrer, de parfaire les connaissances sur la filière, de crédibiliser celle-ci. A ce propos, les conseils et échanges avec le facilitateur public Francis Flahaux (FRW) ont permis d'enrichir la réflexion et l'évaluation.
- Concertation très fréquente avec les services techniques pour planifier investissements et modes opératoires. A noter la souplesse et la confiance dont la commune de Gesves a fait preuve pour que le projet aboutisse : suivi du cadre légal, investissement en particulier humain dans le projet...
- Assistance lors de l'installation des différents types de matériels : tunnels, ventilateur, caisson d'extraction, dalle béton, broyage, criblage... L'essentiel du travail manuel a été effectué par les services techniques de la commune. Mais il a souvent fallu anticiper, encadrer, voire participer pour que les opérations restent motivantes pour chacun.
- Publicité et suivi des événements : rassurer les voisins, rédaction d'articles, réunions de concertation avec des experts ou avec les ouvriers des services techniques, calculs de conversion, rédactions rapports, etc.

Une réflexion plus globale a émané de cette évaluation : L'idée initiale du GAL était à terme d'associer les communes de Ohey et Assesse, mais aussi le secteur privé (en particulier les entreprises de parcs et jardins) au travers d'un partenariat public-privé pour développer une plate-forme commune, dans un endroit central, plus conséquent. Mais est-ce réaliste ? Faut-il absolument un partenariat



¹ Le GAL dépose régulièrement un échantillon à l'OPA qui, via un protocole rodé (séchage en étuve), calcule le taux d'humidité de l'échantillon et envoie le résultat par mail. Une procédure qui a évité au GAL l'achat d'une sonde (résultat moins précis) ou l'achat d'une balance et d'un four à micro-ondes...

public-privé ? Les communes ne devraient-elles pas disposer chacune d'une plus petite plate-forme ? En d'autres mots : une grande ou plusieurs petites ? Différents arguments plaident dans un sens comme dans l'autre. Aucune réponse tranchée à ce stade, juste une évolution de la réflexion...



Une chose est sûre : Il convient de continuer l'expérimentation tant au niveau public (dans un premier temps à Gesves, mais en concertation avec les communes voisines) qu'au niveau privé (en expérimentant la récolte des déchets verts issus des parcs et jardins) sur un site encore à définir. Ces expérimentations servent à cerner les freins mais aussi à fédérer les acteurs.

Comment valoriser les fines ?

Les diverses opérations menées au garage communal ne sont pas passées inaperçues. Elles ont suscité un intérêt certain. La commune de Ohey s'est montrée très intéressée par une valorisation de ses propres bois entreposés, de même que plusieurs particuliers qui ont souhaité que les services communaux viennent prendre leurs déchets verts ou autres plantations à élaguer...

Pour les services techniques c'est une belle valorisation de leur travail. Pour l'ensemble des services communaux, il s'agit d'une belle collaboration.

Ci-dessous quelques rendez-vous clés du projet et passages au garage communal, en plus de ceux spécifiques au suivi du projet (relevés humidité, élec, sondes, photos, mesurages, etc.). Ces derniers ont été tellement fréquents (jusqu'à trois fois par jour), qu'ils ne sont pas mentionnés ici : Heureusement que le site de stockage n'est qu'à 3km de la Pichelotte !

4/07 : Attribution marché public « Broyage »

5/07 : Conseil communal Gesves : Note pour approbation budget

27/07 : Attribution marché « ventilateur » et « tunnel »

07/08 : Installation ventilateur et tunnel

08/08 : Broyage et tenue d'un point info sur place pour visiteurs (privés, Francis Flahaux, ...)

11/08 : Lettre d'explication sur le projet pour les riverains du garage

30/08 : Analyse in situ avec Coopeos sur Bypass

31/08 : Remédiation à fuite constatée

05/09 : Visite avec GoAL Energie

06/09 : Attribution marché « béton »

12/09 : Visite avec Comité accompagnement DGO4 - RW

14/09 : Coulage béton pour dalle

02/10 : Réunion de concertation avec Coopeos

03/10 : Problèmes sondes, analyse

10/10 : Remplacement piles des sondes

13/10 : Inauguration/apéro dalle – présentation aux ouvriers des ST

24/10 : Attribution marché « Criblage »

14/11 : Installation crible

15/11 : Installation chaîne de criblage

16/11 : Débuts criblage

20/11 : Visite Valbiom et GAL Meuse@campagne

20/11 : Visite agriculteur (JFD) pour recherche sauterelle ; mail aux agriculteurs

21/11 : Visite Violaine Cappellen de l'AWAF (forêts ProBos)

22/11 : Fabrication caisson trémie

27/11 : Montage nouveau système criblage

28/11 : Criblage ; visite organisée

05/12 : Rédaction « Leçons de la valorisation énergétique des déchets verts communaux », ébauche

06/12 : Réunion d'évaluation avec Coopeos et Pierre André (Services techniques)

20/12 : Estimation des coûts ; Diffusion de l'évaluation « Leçons »

20/12 : Appel d'offres impression panneau didactique « valorisation déchets verts »



Expérimentation privée

Au niveau privé aussi, un appel à lieu de stockage a été effectué et une dizaine de hangars potentiels ont été visités et leur avantages et inconvénients analysés.

Un site a été privilégié par le GAL. Il combine plusieurs atouts : centralité, accessibilité, chaleur disponible et investissements nécessaires réduits pour sécher le broyat. Malheureusement, au moment d'avancer sur les modalités pratiques d'une éventuelle collaboration, un accident de travail a immobilisé le gestionnaire du site. Il a été convenu de reprendre les discussions en janvier, après sa convalescence.

L'idée était alors de réunir les entreprises de parcs et jardins du territoire afin de sonder leur intérêt d'y déposer leurs déchets verts, selon quelles modalités, avec quelles garanties. Le GoAL, dont le BEP, a encouragé de poursuivre dans cette voie. Il est dommage que ce processus n'ait pu aboutir pour cet hiver. Mais ce n'est que partie

remise.

Quelques dates :

26/07 : Rencontre Pierre Lhoas, entreprise parc&jardins

04/09 : Rencontre Frédéric Mestach ; discussion possibilités

Parcelles exemplatives

En amont, la réflexion est similaire : quels sont les sites agricoles disposant de parcelles qui se voudraient exemplatives ? L'idée est de proposer pour ces quelques parcelles (surfaces ou linéaires) exemplatives d'y planter notamment des cultures dédiées ou d'y prévoir un meilleur entretien des haies.

Un appel à sites exemplatifs susceptibles d'accueillir des plantations à vocation énergétiques a été lancé auprès des agriculteurs (via courrier) mais aussi auprès des bulletins communaux et autres canaux de communication classiques (site, newsletter, réseaux sociaux) et aussi le VaBiEn.

A l'origine, l'idée était de faire établir un plan de gestion par un expert agroforestier engagé par le GAL. Cette méthode n'a finalement pas été retenue : certains sites ou propriétaires n'avaient pas nécessairement besoin d'un plan de gestion à long terme mais plutôt des conseils avisés. De même, pour le GAL, il était difficile de quantifier financièrement à l'avance chaque plan de gestion pour un appel d'offre public : chaque plan dépend de la surface ou du linéaire et du temps que les diverses parties (propriétaire et expert agroforestier) veulent bien y consacrer.

Finalement, le GAL a opté pour l'engagement d'un expert forestier afin de fournir des conseils de plantation, selon les objectifs du propriétaire, notamment en termes de vocation énergétique, à raison de 2h par parcelle. Libre au propriétaire d'aller plus loin, en demandant un plan de gestion à l'expert agroforestier, à ses propres frais.

4 visites sont prévues chaque année. Une première visite a déjà eu lieu sur une parcelle située à Haltinne, avec le propriétaire, l'expert agroforestier qui a remporté l'appel d'offre (l'AWAF – association wallonne pour l'agroforesterie) et le GAL. Une évaluation de la pertinence de cette action est à ce stade prématurée.

D'autres visites sont prévues mais la coordination des agendas n'a pas permis d'autres concrétisations en 2017.

Quelques dates :

16/07 : Rencontre candidat « parcelle exemplative », D.D ; rue des Carrières à Gesves

07/09 : Rencontre G.D ; rue des fermes à Assesse ; possibilités miscanthus, chaudière bois, recherche synergie avec projet d'habitat groupé dans ferme voisine...

17/11 : Visite avec expert agroforestier chez P.B, Haltinne

Sensibilisation autour des projets éoliens locaux

En 2018, deux parcs éoliens verront le jour sur le territoire du GAL : Celui de l'entreprise Polyone sur le zoning d'Assesse et celui de Windvision sur la plaine de Borsu, à cheval sur Ohey et Gesves. A noter que le poste de transformation se situe sur Assesse (Florée).

Pour le GAL, ces projets d'énergie renouvelable constituent une belle opportunité pour sensibiliser la population, et les enfants en particulier, comme le stipule la fiche projet.

Le GAL a notamment prévu de « développer des actions de sensibilisation sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables, destinées aux citoyens enfants (animations scolaires) et adultes... » (fiche E.V. 3.7)

En synergie avec l'asbl Electrons libres dont l'objet social est de sensibiliser et inciter la population à prendre des parts dans l'éolienne citoyenne à cheval sur Gesves-Ohey, le GAL tente de profiter des deux projets pour sensibiliser aux enjeux énergétiques d'aujourd'hui, sur l'ensemble des trois communes. Une réunion avec l'asbl Electrons libres a permis de rendre nos actions complémentaires. Le GAL a ensuite organisé une réunion avec les directeurs d'école et les responsables communaux concernés (échevins de l'énergie et de l'enseignement, directeurs généraux, responsables énergie) afin de se concerter sur les actions possibles et le rôle de chacun pour mener ces actions de façon efficace et complémentaire.

Une prochaine réunion est prévue dès le 8 janvier 2018.

19/10 : Réunion avec Electrons libres, asbl : Quelles synergies ?

16/11 : Réunion sensibilisation avec directeurs d'écoles au GAL : Qui fait quoi ?

20/12 : Invitation réunion panneaux didactiques du 8 janvier 2018

Autres explorations

L'étude sur les besoins n'a toujours pas été entamée. Une liste de chaudières locales fonctionnant au bois déchiqueté s'élabore néanmoins au fur et à mesure. En attendant, lorsque les occasions se présentent, le GAL tente de sensibiliser à un éventuel switch énergétique du mazout vers le bois. Ainsi, suite à l'analyse de l'âge des chaudières, et en synergie avec le responsable énergie de la commune de Gesves, une visite sur site a permis de lancer une dynamique visant à remplacer les trois chaudières existantes par une chaudière bois.

08/08 : Visite école de l'Envol (Faulx-les-Tombes) avec Services techniques, Coopeos, et Francis Flahaux, facilitateur public : chaudière bois, silo ?

13/12 : Visite Grand Potager Haltinne ; chaudière 100kW plaquettes

14/12 : Visite JP Hontoir Pré d'Amite ; chaudière 24kW plaquettes soufflées

A Ohey, la dynamique de l'échevine de l'énergie permet une concertation fréquente sur les enjeux énergétiques communaux : Pollec, installation de panneaux solaires photovoltaïques, réseau de chaleur, ...

18/09 : Réunion avec Emission Zéro sur tiers investisseur et solaire photovoltaïque

18/09 : Réunion avec rédacteur du plan Pollec pour Ohey ; analyse critique du projet

19/09 : Réunion sur projets GAL, biométhanisation, éolien...

D'autres rencontres permettent d'enrichir la réflexion et d'échanger :

10/10 : 14eme rencontre Biomasse (Valbiom); valorisation bio-déchets, Gembloux

23/10 : Comment chauffer durablement la Wallonie (IEW), Namur

14/12 : Matinée Bois-Energie « Monitoring » à Libin (FRW)

21/12 : Envoi synthèse d'avancement du projet à IEW, SAW-B et Coopeos

Divers :

Enfin, le quotidien tient également compte d'autres réunions et sollicitations.

En exemple :

25/07 : VaBiEn n°6, juillet 2017

10/08 : Rédaction rapport d'activité n°3

05/09 : 3eme GoAL Energie

12/09 : Réunion Equipe GAL

12/09 : Comité accompagnement restreint (Olivier Defawe et Françoise Marchal)

26/09 : Inter-GAL Martelange

29/09 : GAL Mise au vert

27/11 : VaBiEn n°7, novembre 2017

12/12 : Rédaction Rapport d'activité n°4

19/12 : VaBiEn n°8, décembre 2017

21/12 : Invitation GoAL Energie verte

- Rédaction articles dans les bulletins communaux
- PV divers (GoAL, Comité d'accompagnement, réunions diverses)
- Notes sur projets (énergies renouvelables dans projet d'habitat groupé à Assesse, ...) et consultation d'avis d'experts, lecture...

2.2. Indicateurs

Indicateurs de moyens	Objectif final	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 30/06/16	Réalisé au 31/12/16	Réalisé au 30/06/2017	Réalisé au 31/12/2017
Moyens financiers (dépenses publiques en euros)	246.600					
Moyens humains (en ETP annuel cumulé)	0,5					
Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 30/06/16	Réalisé au 31/12/16	Réalisé au 30/06/2017	Réalisé au 31/12/2017
Identification des gisements de biomasse mobilisable	1	0	0	1	1	1
<i>Nombre de déclarations d'intention (production annuelle de matière sèche en tonnes)</i>	20	0	0	0	0	0
Etude qualitative "gisements"	1	0	0	0	1	1
<i>Nombre d'acteurs locaux rencontrés</i>	50	0	0	0	40	45
Etude quantitative "gisements"	1	0	0	0	1	1
<i>Nombre d'échantillons d'1ha relévés, mesurés, comptabilisés et retranscrits</i>	100	0	0	195	195	195
Analyse des débouchés énergétiques locaux	1	0	0	0	0	0
<i>Nombre de déclarations d'intention (utilisation annuelle d'énergie en kwh)</i>	20	0	0	0	0	2
Définition des schémas de valorisation	1	0	0	0	0	0
<i>Nombre de filières analysées</i>	4	0	0	0	0	1
Sélection de la ou des filière à développer	1	0	0	0	0	0
Organisation d'une formation à destination des chauffagistes	2	0	0	0	0	0
<i>Nbre de chauffagistes formés</i>	10	0	0	0	0	0
Organisation d'évènements visant à favoriser les initiatives entrepreneuriales	2	0	0	0	0	0
<i>Nombre d'acteurs mobilisés</i>	20	0	0	0	0	0
Etablissement d'un plan financier et recherche de financeurs	1	0	0	0	0	0
<i>Nombre de financeurs potentiels identifiés</i>	5	0	0	0	0	0
Etablissement d'un plan marketing	1	0	0	0	0	0
Implantation de la centrale de conversion	1	0	0	0	0	0
Structuration de l'alimentation de la centrale de conversion	1	0	0	0	0	0
<i>Nombre de structure approvisionnant la centrale</i>		0	0	0	0	0
<i>Nombre de tonnes de matière sèche collectée</i>		0	0	0	0	0
Valorisation du produit	1	0	0	0	0	0
<i>Nombre de clients</i>		0	0	0	0	0
<i>Nombre de tonnes de matière sèche valorisée</i>		0	0	0	0	0
<i>Nombre de kWh produits</i>		0	0	0	0	0
Actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne	10	0	0	0	0	1
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	500	0	0	0	0	100
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	0	0	1	2	3
<i>Nombre de participants</i>	80	0	0	8	16	25
Diffusion de la newsletter VaBiEn	24	0	0	4	5	8
<i>Nombre de destinataires</i>	1680	0	0	280	397	757

Commentaires :

- Une filière a été testée : valorisation de bois communaux : broyage, séchage, criblage et combustion. Avec succès.
- L'analyse des débouchés énergétiques locaux est en cours, de même que les autres actions prévues dans le projet.

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Points positifs :

- Collaboration constructive avec le consultant Coopeos, les autorités publiques et les services techniques (de Gesves en particulier).
- Le projet est de plus en plus concret ; l'expérimentation constitue une phase indispensable pour analyser freins et coûts.
- Le feuillet électronique VaBiEn ! (Valorisation de la biomasse Energie !) fédère les acteurs locaux et experts extérieurs. Il est envoyé à quelque 120 personnes.

Points négatifs :

- Le prix actuel du mazout n'incite toujours pas à la dynamisation de la filière ; les aides régionales pour les aspects « chaleur » ne sont pas assez conséquentes.

3. Programme de travail pour la période suivante

- Suivi de la transformation de la première « fournée » de déchets verts en combustible au garage communal et anticipation de la deuxième, en synergie avec les autres communes
- Mise en place du stockage, broyage, séchage criblage expérimental au niveau privé, en particulier pour les entreprises de parcs et jardins.
- Poursuite des visites de parcelles exemplatives
- Clôture de l'étude des gisements : Adaptations, version résumée, concertation sur l'interface élaborée par le GAL Meuse@Campagne, diffusion
- Début de l'étude des besoins : relevés des gros consommateurs, de l'état des chaudières et du statut (public ou privé), du recours à la biomasse, des *switch* les plus pertinents, via une cartographie adéquate et un tableur évolutif, visites exemplatives sur le territoire.
- Suivi de la construction des projets éoliens et sensibilisation énergie

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

Dates	Projets	Description des actions de communication

4.2.2. Actions de Communication spécifiques des projets

Dates	Projets	Description des actions de communication
27-07-17	Energie	Valbiomag - valorisation énergétique
01-08-17	Energie	Expérimentation biomasse-énergie
08-08-17	Energie	Valbiomag
01-12-17	Energie	Projets agroforestiers

4.3. Time sheet

Cf. annexe